



POLICY BRIEF

PB 20 - 25
Avril 2020



**L'AFRIQUE DU
SUD À L'ÈRE DU
COVID-19**

Par Hajar El Alaoui

L'Afrique du Sud à l'ère du Covid-19

Résumé

L'évolution rapide de la pandémie du Covid-19, touchant actuellement 212 Etats et territoires— selon l'Organisation mondiale de la Santé « les territoires, les zones, les dépendances à l'étranger et d'autres juridictions de statut similaire » — a atteint 1 511 104 cas de contamination confirmés dont 328 661 guérisons et 88 338 décès à la date du 8 avril 2020 à minuit. Les principaux foyers du virus étant alors les Etats-Unis, l'Espagne, l'Italie, suivis de la France, de l'Allemagne, de la Chine et de l'Iran. N'étant pas épargné, le continent africain en est également touché dans 52 de ses Etats comptabilisant un total de 10 789 cas confirmés dont 536 décès et 1 122 guérisons à la même date. Au vu de la cadence du développement du Covid-19 à travers le continent, l'Afrique est considérée comme l'un des foyers bombe à retardement de la propagation du virus dont l'Afrique du Sud est le parfait exemple où l'on observe une augmentation exponentielle des cas confirmés, passant du premier cas le 5 mars, à 1170 personnes contaminées au 27 du même mois pour atteindre 1845 cas confirmés dont 95 guérisons et 18 décès à la date précitée. L'Afrique du Sud comptabilise le plus grand nombre de personnes contaminées, suivie de l'Algérie (1572 cas confirmés), de l'Egypte (1560 cas), et du Royaume du Maroc (1275 cas). Afin de contrer l'impact du Covid-19 en termes de pertes en vies humaines mais également économiques, le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, a décrété un état de catastrophe nationale, et annoncé la mise en œuvre de mesures visant à limiter les répercussions négatives du virus, des points de vue économique et humain.

L'Afrique est considérée comme l'un des foyers bombes à retardement de la propagation et du développement du virus. En effet, 52 Etats africains membres de l'Union Africaine (UA) ont déclaré avoir recensé des cas de contamination au Covid-19 comptabilisant à l'échelle continentale, 10 789 cas confirmés dont 536 décès et 1 122 guérisons. Au vu de la cadence du développement du virus sur le continent, l'Afrique du Sud se positionne comme le premier Etat à dépasser les 1000 personnes contaminées, plus précisément, 1845¹ cas confirmés, 95 guérisons et 18 décès.

Situation de l'Afrique du Sud Ante Covid-19

Au lendemain de l'élection du président Cyril Ramaphosa, le nouveau gouvernement Sud-africain a mis en place 7 priorités nationales et 5 objectifs visant à répondre aux problèmes clefs que connaît le pays. Les principales priorités du gouvernement sont² : la transformation économique et la création d'emplois, le développement de l'éducation nationale, le développement des compétences et de la santé, la

1. Site du gouvernement sud-africain : <https://www.sanews.gov.za/south-africa/covid-19-deaths-reach-18>

2. Gouvernement sud-africain : <https://www.gov.za/issues/key-issues>

consolidation des salaires grâce à des services de base fiables et de qualité, la mise en place d'une intégration spatiale des instances sud-africaines, la création d'une cohésion sociale dans l'espace basée sur des communautés sûres, afin d'assurer « un Etat capable et éthique dans une Afrique et un monde meilleurs »³. Les objectifs majeurs sont la mise en place d'un plan pour lutter contre la faim, une forte croissance économique, la création d'emplois pour deux millions de jeunes, une meilleure éducation pour tous et réduire, voire éliminer, la criminalité et les violences. Un an après son élection, le président Sud-africain est toujours confronté aux problématiques contre lesquelles il a établi ses priorités et ses objectifs. Problématiques qui sont comme suit :

- **La corruption**

L'Afrique du Sud ne connaît pas des cas isolés de corruption, bien au contraire. Ce sont des années de scandales de corruption impliquant des hauts responsables, représentants, ministres de l'ANC (parti au pouvoir depuis l'élection de N. Mandela à la tête de l'Etat en 1994) n'épargnant pas la présidence. En effet, l'ex-président Jacob Zuma est toujours poursuivi par la justice pour des affaires de détournements de fonds et 18 autres plaintes. Si la corruption a touché les plus hautes sphères de l'Etat, elle a par défaut contaminé les autres sphères de la société et, par conséquent, remis en cause la fiabilité et la confiance en les pouvoirs publics.

- **La violence**

Il existe en Afrique du Sud deux formes majeures de violence : la xénophobie et les féminicides et violences à l'égard des femmes et des enfants. Les violences xénophobes avaient atteint des dimensions alarmantes à Pretoria et Johannesburg où les services de police ont recensé douze morts, 200 blessés et 700⁴ arrestations lors des derniers épisodes de violences en septembre 2019 à l'encontre des ressortissants des autres pays africains, principalement limitrophes. Ces violences ont été révélatrices de la crise économique que traverse le pays. L'un des moteurs déclencheurs du mouvement xénophobe est la montée du chômage qui a atteint 29,1%, augmentation que les Sud-africains attribuent à l'occupation des emplois par des « étrangers ». L'Afrique du Sud enregistre l'un des taux de viols le plus élevé au monde par habitant, avec 132,4 incidents pour 100 000 habitants. D'après une enquête menée par le South African Medical Research Council⁵, environ 24% des hommes interrogés ont reconnu avoir commis un viol. Bien que le Parlement Sud-africain ait promulgué, en 2007, la loi portant modification du droit pénal (délits sexuels et questions connexes) visant à modifier et à renforcer les lois relatives à la violence sexuelle, les taux de viols, de sévices sexuels sur des enfants et de violences domestiques signalés ont continué d'augmenter. Le taux national de meurtres est passé de 35,8 pour 100 000 habitants à 36,4⁶. Le Cap oriental avait le taux de meurtres le plus élevé en 2017/18, à 60,9⁷.

3. Gouvernement sud-africain : <https://www.gov.za/issues/key-issues>

4. Agence de presse du gouvernement sud-africain : <https://www.sanews.gov.za/south-africa/security-cluster-moves-stabilise-areas>

5. South African Medical Research Council, « Understanding Men's Health and Use of Violence: Interface of Rape and HIV In South Africa », https://www.samrc.ac.za/sites/default/files/attachments/2016-07-08/violence_hiv.pdf

6. Département de Police, Crime statistics 2018-2019, <https://www.saps.gov.za/services/crimestats.php>

7. Ibid

- **Le chômage**

D'après l'enquête trimestrielle sur la population active de l'Institut national de la Statistique Sud-africain, la population en âge de travailler a augmenté de 145 000⁸ au quatrième trimestre de 2019 par rapport au troisième trimestre de la même année. Le taux de chômage atteint désormais 29,1%⁹, soit un niveau record depuis le début de la publication des données trimestrielles en 2008. Au total, l'Afrique du Sud compte 6,5 millions de chômeurs.

- **La croissance économique : la récession**

Selon les derniers chiffres du produit intérieur brut (PIB) du département des statistiques Sud-africain, globalement, l'économie Sud-africaine s'est contractée de 1,4%¹⁰ au quatrième trimestre 2019, après une contraction de 0,8% (révisée au troisième trimestre), causée par la baisse de l'activité de l'industrie des transports de marchandises et des passagers.

Entravées par un manque de surveillance et de leadership datant d'une décennie, les entreprises publiques Sud-africaines sont dans le chaos. L'on peut citer South African Airways, qui est en faillite, PetroSa, la compagnie Sud-africaine pétrolière et gazière qui a réussi à mettre en place un plan de relance et la compagnie d'électricité Eskom qui est en crise, d'autant plus que les épisodes de délestages à répétition font fuir les investisseurs étrangers. Néanmoins, le président Ramaphosa prévoit la mise en place d'un plan de restructuration de la compagnie Sud-africaine, en mobilisant 1,7 milliard de dollars et en optant pour un démantèlement d'ESKOM en trois filiales placées sous l'ombrelle d'Eskom Holdings, couvrant la production d'énergie électrique, la transmission et la distribution (GX, DX et TX). Ceci impacte directement la croissance économique du pays. Confronté à ces difficultés, le pays traverse une nouvelle crise, cette fois planétaire, le Covid-19.

L'Afrique du Sud face au Covid-19 – l'état de catastrophe nationale décrété

« Nous avons maintenant déclaré l'état de catastrophe nationale en vertu de la loi sur la gestion des catastrophes. ». C'est en ces mots que le président Ramaphosa s'est adressé à la nation dans son discours du 15 mars 2020, où l'Afrique du Sud comptait 61 cas contre 1845¹¹ à la date du 31 mars 2020 sur un total de 63 776 tests effectués sur l'ensemble des 10 provinces.

Provinces	Cas confirmés
GAUTENG	782
WESTERN CAPE	495
KWAZULU – NATAL	354
FREE STATE	88
EASTERN CAPE	45
LIMPOPO	21
MPUMALANGA	21
NORTH WEST	15
NORTHERN CAPE	13
UNALLOCATED	11

Source : Agence de presse du gouvernement sud-africain : <https://bit.ly/2yLDMgk>

8. Département des statistiques du gouvernement d'Afrique du Sud, Quarterly Labour Force Survey, Quarter 4 : 2019, <http://www.statssa.gov.za/publications/P0211/P02114thQuarter2019.pdf>

9. Ibid, Unemployment rate

10. Département des statistiques du gouvernement d'Afrique du Sud : Economy slips into recession : <http://www.statssa.gov.za/?p=13049>

11. Agence de presse du gouvernement sud-africain : <https://bit.ly/2yLDMgk>

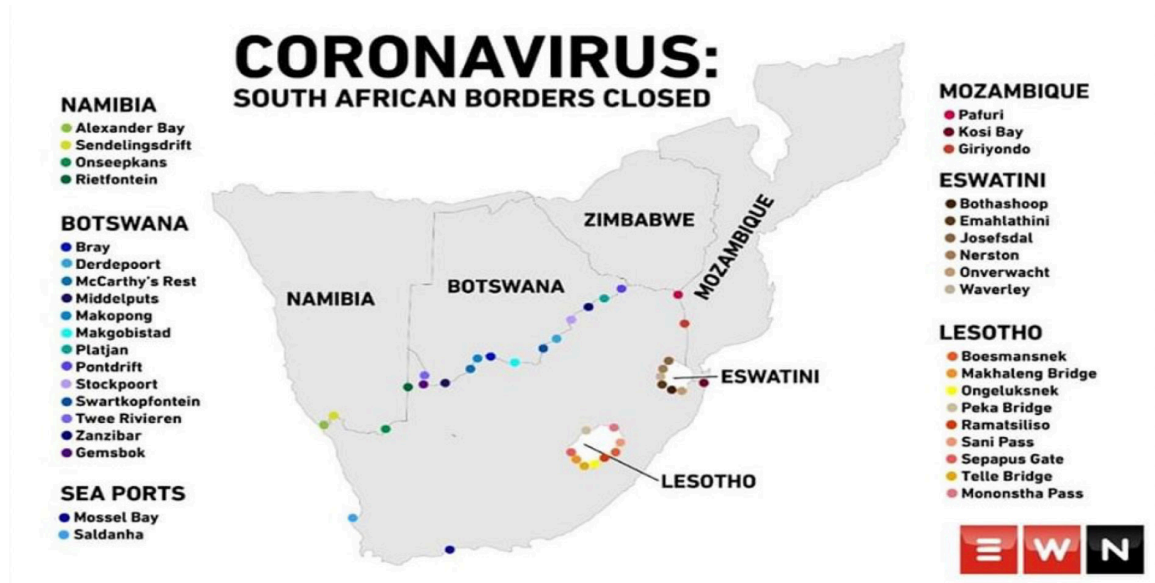
Dans un contexte difficile que traverse l'Afrique du Sud, la mauvaise gestion d'une crise supplémentaire s'avérerait fatidique pour le pays. Le taux de chômage ne baisse pas, les délestages et ESKOM sont toujours en vigueur, South African Airways en faillite et les violences continuent. Des mesures drastiques ont néanmoins été prises afin de minimiser les risques de propagation du virus et son impact sur une économie en très mauvaise posture. L'Afrique du Sud étant le premier pays africain le plus touché par l'épidémie.

Premières lignes directives des mesures prises

Dans l'objectif de réduire la propagation du virus, Cyril Ramaphosa a demandé, dans le discours cité plus haut, que des mesures préventives soient prises. Celles-ci ont été bien accueillies par l'Association médicale sud-africaine et soutenues par l'opposition « l'Alliance Démocratique ». Ces mesures sont :

- La déclaration de l'état de catastrophe nationale ;
- La création d'un Conseil national de commandement, présidé par le chef de l'Etat, qui devra se réunir deux à trois fois par semaine
- Lancement d'un « mécanisme intégré de gestion des catastrophes visant à maintenir et à réduire l'impact de cette pandémie et l'activation de systèmes d'intervention d'urgence et d'intervention rapide » ;
- **Limitation des contacts entre les personnes susceptibles d'être infectées et les citoyens sud-africains.** Interdiction de voyager aux étrangers originaires de pays à haut risque, tels que l'Italie, l'Iran, la Corée du Sud, l'Espagne, l'Allemagne, les États-Unis, le Royaume-Uni et la Chine, et ce depuis le 18 mars 2020. Tout ressortissant étranger ayant visité des pays à haut risque au cours des 20 derniers jours se verra refuser le visa. Annulation des visas pour les visiteurs de ces pays et révocation des visas précédemment accordés. Il est fortement déconseillé aux Sud-africains de voyager vers ou à travers l'Union européenne, les États-Unis, le Royaume-Uni et d'autres pays à haut risque identifiés tels que la Chine, l'Iran et la Corée du Sud. Les citoyens sud-africains revenant de pays à haut risque seront soumis à des tests et à l'auto-isolement ou à la quarantaine à leur retour en Afrique du Sud. Les voyageurs en provenance de pays à risque moyen - comme le Portugal, Hong Kong et Singapour - devront subir un dépistage de haute intensité. L'ensemble des voyageurs qui sont entrés en Afrique du Sud depuis des pays à haut risque à partir de la mi-février devront se présenter pour les tests ;
- Renforcement des mesures de surveillance, de dépistage et de test aux aéroports internationaux OR Tambo, Cape Town et King Shaka. L'Afrique du Sud compte 72 ports d'entrée dans le pays, des ports terrestres, maritimes et aériens. Sur les 53 ports terrestres, 35 sont fermés depuis le 16 mars : deux des 8 ports maritimes ont été fermés. Fermeture des postes aux frontières : 13 au Botswana, 9 avec le Lesotho, 3 avec le Mozambique, 4 avec la Namibie et 6 avec l'Eswatini.

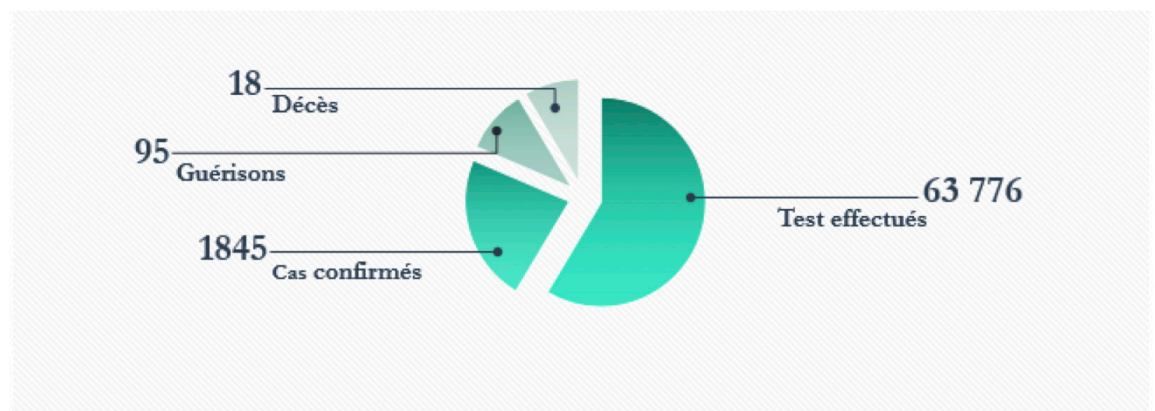
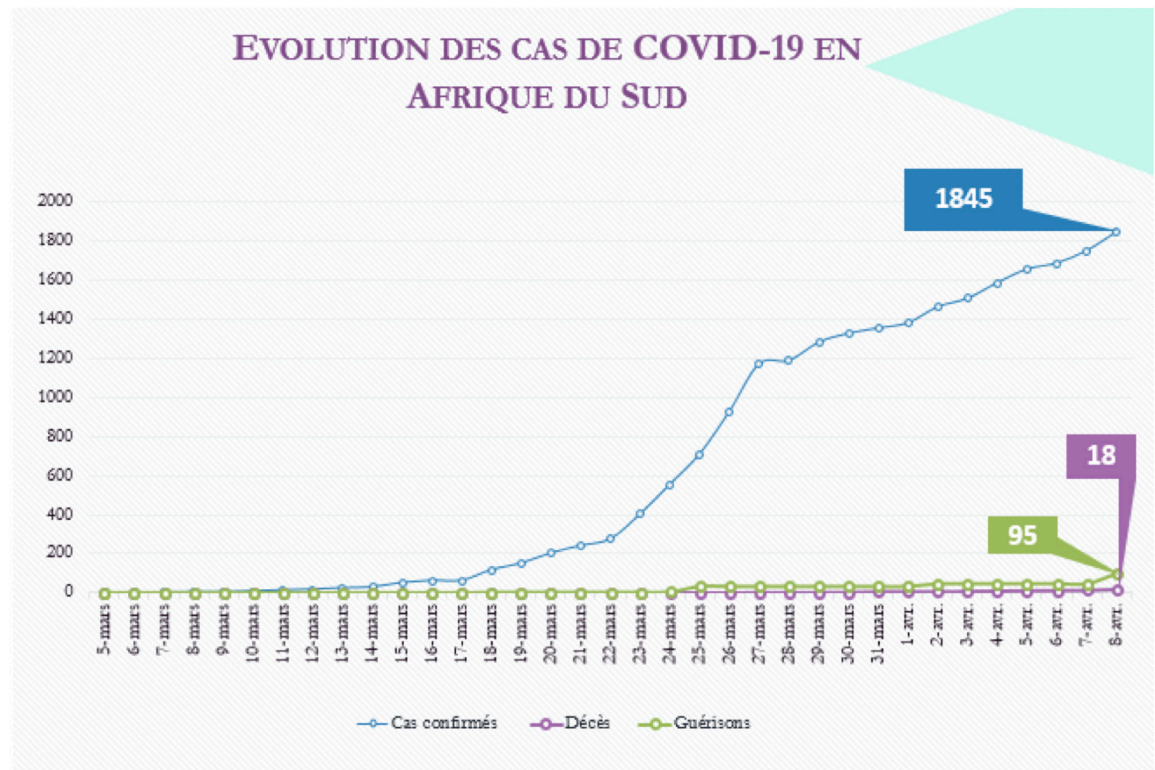
Covid-19, l'Afrique du Sud ferme ses frontières.



Source : <https://ewn.co.za/2020/03/16/these-sa-borders-and-ports-to-be-closed>

- Interdiction des rassemblements de 100 personnes : fermeture des établissements scolaires et d'enseignement supérieur, interdiction des rassemblements religieux et sportifs et suspension des visites dans les prisons. Les écoles fermées à partir du 18 mars, et ce jusqu'à la fin du week-end de Pâques : le gouvernement Sud-africain travaille en étroite collaboration avec les collèges, les universités et d'autres institutions publiques, telles que le Parlement, les prisons, les postes de police et les installations militaires pour intensifier le contrôle de l'hygiène.
- Plan de relance : conscient de l'impact significatif potentiellement durable sur l'économie Sud-africaine, le Président Ramaphosa a annoncé la mise en place d'un plan de relance. Plan qu'il justifiera : « au cours des dernières semaines, nous avons constaté une baisse spectaculaire de l'activité économique de nos principaux partenaires commerciaux, une baisse soudaine du tourisme international et une grave instabilité sur tous les marchés mondiaux », at-il déclaré en expliquant que « les effets anticipés de la baisse des exportations et des arrivées de touristes seront exacerbés à la fois par une augmentation des infections et par les mesures que nous devons prendre pour contenir la propagation du Covid-19. Cela aura un impact potentiellement grave sur la production, la viabilité des entreprises, le maintien en emploi et la création d'emplois [...]».

Escalade des contaminations



L'évolution rapide de la confirmation des cas de Covid-19 en Afrique du Sud, comme le montre le graphique plus haut, évolue de manière exponentielle¹² (d'une centaine de nouveaux patients par jour) depuis le 23 mars 2020, date à laquelle le président Sud-africain a adressé un nouveau discours à la nation, dans lequel il a annoncé le renforcement des mesures dans le but de minimiser les dégâts humains :

- Confinement national de 21 jours à compter du 26 mars 2020 ;
- La limitation de l'exemption de l'interdiction de sortie aux agents de santé des secteurs public et privé, personnel d'urgence, membres des services de sécurité - tels que la police, les agents de la circulation, le personnel médical militaire, les soldats - ;

12. Voir annexe 1 - Evolution des cas confirmés de Covid-19 en Afrique du Sud

Seront également exemptés, les personnels dans les secteurs de la production, la distribution et la livraison des denrées alimentaires et de produits de base, les services bancaires essentiels, l'entretien et réparation des réseaux d'électricité, d'eau et des télécommunications, les services de laboratoire et la fourniture de produits médicaux et d'hygiène ;

- Tout individu est contraint à rester à son domicile sauf dans des circonstances strictement réglementées : besoin de soins de santé, achats de produits de première nécessité, de médicaments ou pour les besoins de perception d'allocations sociales ;
- Mise en place d'abris temporaires répondant aux normes d'hygiène nécessaires pour les sans-abri. Identification de sites pour la mise en quarantaine et l'auto-isolement des personnes qui ne peuvent s'auto-isoler à la maison ;
- Fermeture des magasins et des commerces, à l'exception des pharmacies, laboratoires, banques, services financiers et de paiement essentiels, les supermarchés, les stations-service et les prestataires de soins de santé, les entreprises essentielles à la production et au transport de denrées alimentaires, de produits de base et de fournitures médicales ;
- Déploiement des forces de défense nationale Sud-africaines, afin d'épauler les services de police et de veiller à ce que les mesures prises soient mises en œuvre ;
- Création d'un système de « gestion centralisée des patients » afin d'éviter que les hôpitaux ne soient submergés par les patients, un système de « gestion centralisée des patients » pour les cas graves. Inversement, les cas légers se verront orienter vers « les soins primaires décentralisés » ;
- Mise en place d'un Fonds de solidarité ;
- Dérogation en faveur des entreprises et mise en place d'un fonds d'indemnisation visant à soutenir les personnes dont les moyens de subsistance sont affectés ;
- Versement d'aide aux entreprises en détresse ;

Quel serait l'impact économique du confinement ?

Ces mesures ont été présentées par le chef de l'Etat comme étant « décisives pour sauver des millions de Sud-africains de l'infection et sauver la vie de centaines de milliers de personnes. Et d'ajouter : « si cette mesure aura un impact considérable sur les moyens de subsistance des populations, sur la vie de notre société et sur notre économie, le coût humain du report de cette action serait bien, beaucoup plus élevé ».

Conscient de l'impact que pourrait avoir cette crise, l'exécutif a mis en place de nombreuses dispositions visant à limiter les effets négatifs de la pandémie. Ainsi, les entreprises dont l'activité nécessite des processus continus, tels que des fours et des exploitations minières souterraines, devront prendre des dispositions pour l'entretien et la maintenance. Les entreprises capables de poursuivre leurs opérations à distance sont fortement invitées à adopter le télétravail, et si le déplacement est nécessaire des mesures seront prises afin que les services de transport essentiels se poursuivent, y compris le transport du personnel essentiel et des patients nécessitant une prise en charge.

Eu égard aux difficultés auxquelles de nombreuses entreprises devront faire face, le président explique que des mesures visant à « atténuer l'impact économique à la fois de cette maladie et de notre réponse économique », à travers un soutien des personnes les plus vulnérables en créant un fonds de solidarité auquel les entreprises, organisations et particuliers Sud-africains ainsi que la communauté internationale peuvent contribuer. En appui à cette initiative, un capital d'amorçage de 150 millions de rands a été déployé par le gouvernement en appelant l'ensemble des entreprises du secteur privé et public à y contribuer. Dans un élan de solidarité, trois des plus riches hommes d'affaires Sud-africains - John Peter Ruper, Nicholas Oppenheimer et Patrice Motsepe - ont répondu à l'appel du Président à raison d'un milliard de rands chacun, afin d'aider les petites entreprises et leurs employés.

De son côté, le département du développement des petites entreprises a débloqué plus de 500 millions de rands, et la Société de développement industriel a contribué avec 3 milliards de rands avec le ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Concurrence pour un financement industriel afin de remédier à la situation des entreprises vulnérables et d'accélérer le financement des entreprises, permettant au gouvernement de lutter contre le virus et son impact économique. Le ministère du Tourisme a débloqué 200 millions de rands supplémentaires pour aider les PME du secteur du tourisme et de l'hôtellerie qui sont particulièrement touchées par les restrictions préventives de voyage. Pour les personnes occupant un emploi dans les secteurs informels, directement touchés par le confinement national, le gouvernement envisage une solution sur le long terme, principalement une aide financière. En ce qui concerne les entreprises également fortement impactées par la crise sanitaire, un programme de secours aux employés temporaires sera créé afin de permettre aux entreprises de rémunérer les employés, l'objectif étant d'éviter les licenciements. Un système fiscal adapté à la situation a été créé. Les banques sont exemptées des dispositions de la loi sur la concurrence afin de leur permettre d'élaborer des approches communes en matière d'allègement de la dette et d'autres mesures nécessaires, d'autant plus qu'une subvention fiscale pouvant atteindre 500 R \$ par mois sera fournie aux employés du secteur privé gagnant moins de 6 500 R au titre de l'incitation fiscale à l'emploi, et ce pour les quatre prochains mois, ce qui permettra d'aider plus de 4 millions de travailleurs. « South African Revenue Service » s'efforcera d'accélérer le paiement des remboursements des incitations fiscales à l'emploi de deux fois par an à tous les mois afin de remettre de l'argent liquide aux employeurs conformes dès que possible. Ainsi, les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 50 millions de rands seront autorisées à retarder 20% de leurs dettes de paiement au cours des quatre prochains mois et une partie de leurs paiements provisoires d'impôts sur le revenu sans pénalités ni intérêts au cours des prochains six mois. Cette intervention devrait aider plus de 75 000 petites et moyennes entreprises. La réduction temporaire des cotisations des employeurs et des employés à la Caisse d'assurance-chômage et des cotisations des employeurs au Fonds de développement des compétences est un projet en cours d'étude par le gouvernement. Afin de lutter contre la hausse considérable des prix de produits de première nécessité, des réglementations ont été mises en place pour que les chaînes d'approvisionnement restent intactes et éviter des scénarios de panique et d'achats compulsifs dans les rayons des magasins.

Bien que de nombreuses initiatives fortes et solidaires aient été prises par le gouvernement, la situation dans le pays de Nelson Mandela pourrait déboucher sur une série de violences aboutissant à un confinement non respecté et une situation plus aggravée du COVID-19.

Annexe : Evolution des cas confirmés de COVID-19 en Afrique du Sud

Date	Cas confirmés	Décès	Guérisons
5-mars	1	0	0
6-mars	1	0	0
7-mars	1	0	0
8-mars	3	0	0
9-mars	3	0	0
10-mars	7	0	0
11-mars	13	0	0
12-mars	17	0	0
13-mars	24	0	0
14-mars	28	0	0
15-mars	51	0	0
16-mars	62	0	0
17-mars	62	0	0
18-mars	116	0	2
19-mars	150	0	2
20-mars	202	0	2
21-mars	240	0	2
22-mars	274	0	2
23-mars	402	0	2
24-mars	554	0	4
25-mars	709	0	31
26-mars	927	0	31
27-mars	1170	1	31
28-mars	1187	1	31
29-mars	1280	2	31
30-mars	1326	3	31
31-mars	1353	5	31
1-Avril	1380	5	31
2-Avril	1462	5	45
3-Avril	1505	7	45
4-Avril	1585	9	45
5-Avril	1655	11	45
6-Avril	1686	12	45
7-Avril	1749	13	45
8-Avril	1845	18	95

À propos de l'auteur, **Hajar El Alaoui**

Hajar El Alaoui est Assistante de Recherche en Géopolitique et Relations Internationales au Policy Center for the New South. Ses recherches portent principalement sur les pays de la région d'Afrique Australe, sur le soft power et la projection des puissances et sur les aspects de la sécurité et de la défense. Elle est titulaire d'un Master en Relations Internationales et Diplomatie de l'Université Lyon III Jean Moulin, d'un Master en Relations Internationales et Sécurité Internationale et Défense de la même université et d'un diplôme de Sciences Politiques parcours Sociologie Politique de l'Université Paris XIII Sorbonne- Paris Cité.

À propos de **Policy Center for the New South**

Le Policy Center for the New South: Un bien public pour le renforcement des politiques publiques. Le Policy Center for the New South (PCNS) est un think tank marocain dont la mission est de contribuer à l'amélioration des politiques publiques, aussi bien économiques que sociales et internationales, qui concernent le Maroc et l'Afrique, parties intégrantes du Sud global.

Le PCNS défend le concept d'un « nouveau Sud » ouvert, responsable et entreprenant ; un Sud qui définit ses propres narratifs, ainsi que les cartes mentales autour des bassins de la Méditerranée et de l'Atlantique Sud, dans le cadre d'un rapport décomplexé avec le reste du monde. Le think tank se propose d'accompagner, par ses travaux, l'élaboration des politiques publiques en Afrique, et de donner la parole aux experts du Sud sur les évolutions géopolitiques qui les concernent. Ce positionnement, axé sur le dialogue et les partenariats, consiste à cultiver une expertise et une excellence africaines, à même de contribuer au diagnostic et aux solutions des défis africains.

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteur.



Policy Center for the New South

Suncity Complex, Building C, Av. Addolb, Albortokal Street,
Hay Riad, Rabat, Maroc.

Email : contact@policycenter.ma

Phone : +212 (0) 537 54 04 04 / Fax : +212 (0) 537 71 31 54

Website : www.policycenter.ma